

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 10 juillet 1900. 148^e de la République, 148^e jour de l'année, 17^e jour de la semaine.
Lever du soleil à 4 h. 42. Coucher à 8 h. 10.
Lever de la lune à 8 h. 28 soir. Coucher à 3 h. 17 matin.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 10 juillet.
Baromètre à 8 heures du soir : 761 m. (variable).
Haute depuis minuit : 761 m. (variable).
Thermomètre à 8 heures du matin : 12 au-dessus.
à 8 heures de l'après-midi : 23 au-dessus.
Etat du ciel : Clair.
Direction et force du vent : S.-E., faible.
Pluie tombée depuis 8 heures : 0 m. m.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

La Coopérative « La Paix » a vendu

près de deux millions de paquets en une année. La vogue de cette Société coopérative s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LE PLAN CLÉRIAL

Une preuve. — Ce que veut la réaction.

Nous disions hier que l'U. S. et P. avait l'intention de provoquer des désordres à l'Hôtel-de-Ville et d'empêcher le Conseil municipal de se réunir.

Nous disions que des dispositions avaient été prises, dans ce but, par les meneurs et que des embarras étaient effectués.

Nous avons entre les mains une preuve écrite qui corrobore nos dires. C'est une lettre-circulaire adressée aux meneurs et qui est ainsi conçue :

« Roubaix, le 5 juillet 1900.
Monsieur,
Je vous informe que la séance du Conseil municipal n'aura pas lieu de main à main : elle est reportée au vendredi 11.

« Veuillez donc prendre pour cette dernière date, les dispositions convenues hier.

« Bien à vous ».

Cette lettre-circulaire est imprimée à l'autocopiste à encre violette, sur papier à lettre commerciale, dont l'en-tête a été soigneusement retranché. Les mots « Roubaix, le 5 juillet 1900 » sont lithographiés et les mots « Monsieur » sont imprimés.

La dite lettre-circulaire est signée par un des agents les plus actifs de la réaction mottiste.

Par un procédé, qui leur est familier ainsi qu'aux malingres pris en flagrant délit, les cléricaux cherchent peut-être à dire qu'ils ne sont que les victimes d'un complot et que la lettre-circulaire n'émane pas d'eux. Mais ce sera vain, car ils voudront se réfugier dans ce mensonge.

La signature, qui est au bas de la lettre, est parfaitement authentique.

Nous avons, d'ailleurs, d'autres renseignements, d'une précision extrême, qui ne permettent pas de douter de l'exactitude parfaite de ce que nous apportons ici.

Les Mottistes cléricaux, réactionnaires et nationalistes, veulent troubler les séances du conseil municipal. Pourquoi ?

Leur but est simple. Le maire étant obligé de maintenir l'ordre dans la salle, ils espèrent provoquer des bagarres, suivies de coups et de violences dont la municipalité et le citoyen Carrette personnellement supporteraient la responsabilité.

Mais ce n'est qu'un premier point. Les amis de M. Motte visent plus loin.

Ils espèrent, par des désordres répétés, empêcher le conseil municipal de se réunir et pouvoir ainsi mener à bien une dissolution de l'assemblée communale.

Pour réaliser cette dernière partie du plan des réactionnaires, l'U. S. et P. se hâte d'avoir la complicité de la Préfecture, ou M. le préfet Vincent, dont toute l'ambition est de vivre sans histoires et de digérer en paix, n'est qu'un malheureux pantin de papier, qui ne peut que servir de jouet à la réaction mottiste.

Le préfet Vincent, qui ne peut que servir de jouet à la réaction mottiste, sera-t-il assez lâche pour donner son concours à une manifestation grouse et injurieuse, nous croyons pouvoir lui prédire, qu'après expérience, il n'aura pas de longtemps le regret de l'avoir donné.

Quatrième Congrès international DU TEXTILE

Conformément à la décision du Congrès tenu à Roubaix le 15 décembre 1900, le quatrième Congrès international des industries textiles aura lieu cette année en Allemagne. Le Congrès aura lieu à la Maison des Syndicats ouvriers de Berlin, du 1^{er} au 20 juillet 1900.

Voici l'ordre du jour :
1. Dimanche 5 juillet, réception des délégués.
2. Lundi 6, ouverture du Congrès, examen des mandats.
3. Rapport sur la situation de l'industrie et sur les changements depuis le dernier congrès.
4. Abolition du travail au pièces.
5. Abolition du travail au surplus et du nuit.
6. Comment rendre possible l'exécution exacte des lois sociales pour les ouvriers.
7. Moyen pour atteindre des lois favorables à la classe ouvrière.
8. Représentation des ouvriers dans les corps publics (Parlement, etc.).
9. Suppression de l'alcool, les moyens de la faire.

Le Congrès aura la faculté de modifier ou compléter l'ordre du jour.

Les ouvriers allemands, disent-ils, nous invitent de tout cœur et espèrent voir au Congrès tous les nations représentées. C'est pour nous une grande joie, car nous sommes tous d'accord avec les désirs de tous les pays, nous discuterons les moyens propres à améliorer le sort des travailleurs de l'industrie textile, les moyens de fonder des organisations ouvrières et de les rendre puissantes.

Les associations syndicales de l'industrie textile de Lille et Roubaix ont, chacune de leur côté, désigné un délégué : le citoyen Lepers pour Roubaix, et le citoyen Ingels pour Lille. Le syndicat de Caudry s'est fait représenter par le citoyen Lepers.

Nous tendons nos lecteurs au courant des travaux du Congrès.

L'Union des Gueches anticléricales. — Nous avons publié hier sous ce titre une communication émise par l'Union anticléricale.

Cette communication qui n'émane pas de nos collaborateurs, nous a été adressée par un correspondant anonyme et devait être insérée à la Tribune.

Fête nationale.

Un concours de piétons sera lieu au boulevard d'Armenières. M. le Maire de Roubaix, M. le Maire de Valenciennes, de Cambrai et de la rue Cornelle, reçoit les inscriptions. Les prix seront distribués chez M. Sclère, Lecteur, cabaretier, même boulevard, 81.

Ecole de natation.

L'Ecole de natation sera fermée le samedi 14 courant, à l'occasion de la Fête nationale.

Vote municipal.

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que le mardi 21 août 1900, à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication au rabais sans fraction de franc et sur soumissions cachetées, des travaux de mise en état de viabilité d'une partie de la rue de Valenciennes, conformément au projet adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 27 novembre 1898, et approuvé par le Préfet du Nord, le 23 juin 1899. Le devis s'élève à la somme de 35.500 fr. y compris celle de 288 fr. 00 pour cautionnement à verser. 4.100 fr.

La Grande Harmonie à Paris.

Le maire de Roubaix a autorisé la Grande Harmonie à Paris, à donner un concert à l'Hôtel de Ville, les 6 et 8 août prochain, où elle se fera entendre dans la grande salle des fêtes (ancienne galerie des machines), au Champ de Mars. Ainsi est réduit à néant le bruit qui avait couru que la Grande Harmonie allait jouer à Paris dans un concert public. Nous apprenons d'autre part que la Grande Harmonie offrira à ses membres honoraires, le 21 juillet, un concert à gala au Jardin public du square Pierre-Cattéu.

Certificat d'études.

Hier ont eu lieu, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, à Valenciennes, les examens de fin d'études primaires pour les garçons du canton de Roubaix-st. Inasart. Résultats : 307 Admissibles ; 168 Admis définitivement.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu des prix départementaux.

1^{er} prix : Jean Lemaire, 6 ans, de la rue d'Henri ; 2^e prix : Dupré Louis, 6 ans, de la rue d'Henri ; 3^e prix : Meyriaeghe Louis, école de la rue Decroix.

Ecole nationale de musique.

Voici la liste des résultats des examens de fin d'année :
Classe de solfège. — 1^{er} prix, M. Paul Fourrier. Première division : M. Paul Fourrier. Deuxième division : M. Paul Fourrier. Troisième division : M. Paul Fourrier. Quatrième division : M. Paul Fourrier. Cinquième division : M. Paul Fourrier. Sixième division : M. Paul Fourrier. Septième division : M. Paul Fourrier. Huitième division : M. Paul Fourrier. Neuvième division : M. Paul Fourrier. Dixième division : M. Paul Fourrier.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Hier matin, à 8 heures, la police de sûreté, a mis en état d'arrestation au face de la disquette, à Roubaix, le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

En vertu d'un mandat d'arrêt.

Le nommé Jérôme Carrette, âgé de 35 ans, né le 12 août 1865, fraudeur, demeurant actuellement rue de Valenciennes à Valenciennes, a été arrêté par la police de sûreté, hier matin, à 8 heures, au face de la disquette, à Roubaix.

Procès-verbal leur a été dressé au commissariat du 2^e arrondissement.

Les romes des travailleurs.

Le 9 juin, un accident est survenu chez Désiré Wilbaux Florin, rue de la fosse-aux-Chânes, 47. L'ouvrier Clémentine, demeurant rue de Valenciennes, âgé de 23 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

à Wattrelos, s'est contusionné le genou droit en tombant lorsqu'il portait un ballot de bois.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou droit en tombant, le 9 juillet, d'un échafaudage de travail.

Un accident est survenu chez Rousset-Dessouvaux, rue Watt.

Le nommé Deshayes, Jean-Baptiste, âgé de 22 ans, demeurant rue de Valenciennes, 15, a été contusionné le genou